



Angers Loire Métropole : une agglomération dynamique en mutation

Cœur du département de Maine-et-Loire, Angers Loire Métropole a été mise au défi, ces quinze dernières années, d'accueillir de nouvelles populations de tous âges, de loger des ménages de plus en plus nombreux, et de créer des emplois pour les nombreux jeunes des communes de l'agglomération ou pour les actifs venant de l'extérieur. La décohabitation et le vieillissement ont aussi contribué à la croissance importante du nombre des logements. L'évolution des fonctions des différents territoires de la communauté : Angers, la couronne urbaine et la couronne rurale, s'est poursuivie. Elle se traduit, entre 1990 et 1999 par des migrations résidentielles et un nouveau partage des activités économiques.

LA POPULATION résidente des trente communes composant Angers Loire Métropole s'établit en 1999 à environ 260 000 habitants. L'évolution démographique d'Angers Loire Métropole est nettement plus favorable que celle du Maine-et-Loire dans son ensemble ou de la France en général. L'agglomération a connu une hausse sensible de plus de 18 600 habitants entre 1990 et 1999, soit un taux de variation annuel de + 0,8 %. Principalement imputable à l'excédent des naissances sur les décès, la progression de population bénéficie également de mouvements migratoires excédentaires avec le reste du territoire métropolitain.

La population est relativement jeune grâce aux naissances nombreuses (3 800 par an sur la période 1968-1999) et à l'arrivée de jeunes adultes. Les moins de 25 ans représentent 37 % de la population de l'agglomération en 1999 alors que le niveau en France métropolitaine est de 31 %. Le taux de natalité, encore élevé et très supérieur à la moyenne française au début des années quatre-vingt, tend à s'en rapprocher rapidement. Des inflexions importantes des effectifs scolaires en sont une des conséquences.

Ainsi, les enfants de 3 à 6 ans, au nombre de 12 500 en 1999 sont 1 200 de moins qu'en 1990.

À l'instar du reste de la France, la population vieillit, avec l'avancée en âge des générations du baby-boom et l'augmentation de l'espérance de vie. Les 60 ans et plus ne représentent cependant que 18 % de la population, alors que le niveau français se situe, en 1999, à 21 %.

Deux fois plus de résidences principales en trente ans

Avec près de 110 000 résidences principales en 1999, le parc de logements des communes de l'agglomération a doublé en trente ans. Sur cette même période, la population était multipliée par 1,4. Entre 1990 et 1999, plus de 15 000 résidences principales ont été achevées. Le nombre moyen de personnes par logement est en diminution régulière : de 3 en 1975, à 2,5 en 1990, le nombre d'occupants atteint 2,3 en 1999.

Les logements occupés par leur propriétaire sont globalement minoritaires (42 %), en lien avec la part importante des ménages de moins de trente ans.



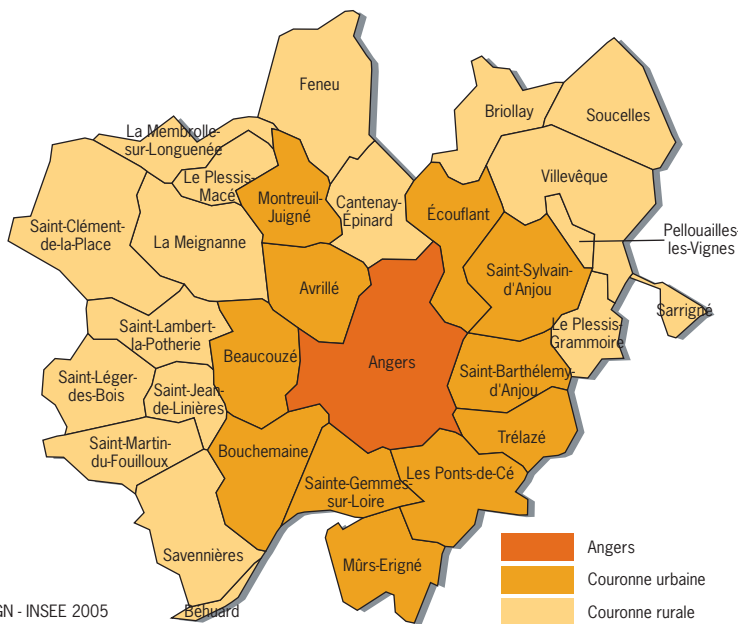
Du district urbain d'Angers à Angers Loire Métropole

Le premier établissement de coopération intercommunale angevin, créé par arrêté préfectoral le 2 septembre 1968 est le District Urbain d'Angers ; il compte alors 10 communes et ses compétences sont limitées à la gestion de l'eau, de l'assainissement et du service de secours et d'incendie. Depuis cette création, le nombre de communes adhérentes n'a cessé de croître, de même, le champ de compétences s'est étoffé. De nouvelles adhésions sont enregistrées de 1970 à 1981. Mais c'est en 1994, sous l'impulsion de la loi Joxe de 1992 que le territoire s'agrandit considérablement : il passe de 13 à 27 communes. Il devient le District de l'Agglomération Angevine.

Angers-Agglomération lui succède le 1^{er} janvier 2001 en adoptant le statut de communauté d'agglomération créé par la loi Chevènement et de nouvelles compétences. Elles s'élargissent en particulier aux domaines du développement économique, de l'aménagement de l'espace, de l'équilibre de l'habitat, des transports urbains, de la formation et de l'accueil des gens du voyage.

Au 1^{er} janvier 2005, la commune des Ponts-de-Cé rejoint la communauté d'agglomération qui prend le nom d'Angers Loire Métropole. Elle comporte à cette date 30 communes. Autour d'Angers se situe une couronne dite urbaine incluant 11 communes et une couronne dite rurale de 18 communes.

Angers Loire Métropole au 1^{er} janvier 2005



© IGN - INSEE 2005

Les caractéristiques des résidences principales sont très distinctes selon les trois périmètres (Angers, couronne urbaine, couronne rurale) avec de plus en plus de propriétaires et des logements plus grands au fur et à mesure de l'éloignement du centre d'Angers.

Davantage de personnes seules

L'augmentation de la population âgée et l'arrivée d'étudiants en nombre important entre 1990 et 1999 génèrent une forte progression des logements occupés par une seule personne. Ils représentent, en 1999, plus d'un logement sur trois

dans l'agglomération (37 %). Un tiers des personnes vivant seules a dépassé les 60 ans et un quart a moins de 25 ans. Le nombre des personnes seules progresse à Angers mais aussi fortement dans les autres communes.

Les ménages de deux personnes, le plus souvent des couples âgés ou des familles monoparentales avec un seul enfant, sont aussi en augmentation. Ils représentent un peu moins du tiers des ménages.

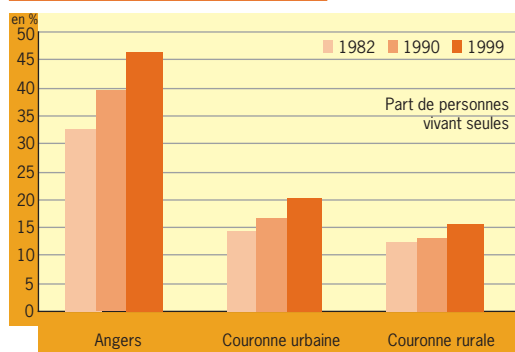
L'allongement de l'espérance de vie et l'amélioration de l'état de santé permettent aux personnes âgées, seules ou en couple, de rester à domicile à des âges de plus en plus élevés. Ces couples âgés, de même que les personnes seules, devraient être de plus en plus nombreux dans les années à venir. Le nombre des logements hébergeant des ménages de trois personnes ou plus, soit un peu plus du tiers des

logements, est globalement en légère diminution. La baisse concerne uniquement les ménages de quatre, cinq et surtout six personnes ou plus. Ces derniers tendent à se raréfier : au nombre de 2 200, en 1999, ils ne représentent plus que 2 % des ménages contre 3 % en 1990.

L'attractivité du pôle universitaire angevin

Le pôle universitaire angevin est attractif : en mars 1999, 27 600 étudiants sont inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur implanté dans le territoire communautaire. Parmi ces étudiants, 5 700 résident hors de la communauté. Dans le même temps, 1 700 étudiants y ont leur domicile mais vont étudier ailleurs. Les filles sont majoritaires au sein de la population étudiante résidant

Progression de la part des personnes vivant seules



Sources : INSEE recensements de la population

Un dynamisme démographique durable

Entre 2000 et 2010, si les tendances observées au cours de la décennie précédente se maintiennent, la population d'Angers Loire Métropole continuerait à progresser et passerait de 260 000 à 279 000 habitants. Les plus de 60 ans seraient dix mille de plus et représenteraient un habitant sur cinq. Les moins de 20 ans seraient environ deux mille de moins.

En relation avec le vieillissement de la population et la décohabitation, le nombre des résidences principales pourraient approcher les 125 000 soit 15 000 de plus qu'au début de la décennie, une évolution du même ordre que celle observée entre 1990 et 1999.

Du fait de son potentiel démographique et en dépit de la sortie du marché du travail des générations du « baby-boom », la population active d'Angers Loire Métropole continuerait de s'accroître jusqu'en 2010 et même au-delà. Elle pourrait atteindre, 126 000 actifs, en 2010, soit 10 000 de plus qu'en 1999.

Nota : le scénario dit central des projections de population est fondé sur la reconduction des tendances passées pour chacune des variables : fécondité maintenue au niveau des années 1999, mortalité en baisse au rythme national, quotients migratoires calculés entre les recensements de 1982 et 1999, maintenus sur toute la période de projection. Les projections de population active sont définies à partir du scénario central de population active et de l'évolution tendancielle des taux d'activité par sexe et âge. La population active comprend les individus occupant un emploi et les chômeurs au sens du BIT.

dans la communauté. Près de quatre étudiants sur dix y vivent seuls. Un peu moins du quart des étudiants vivent chez leurs parents et un sur dix dans une collectivité (foyer ou internat). Les autres, soit un peu plus du quart, partagent leur logement avec un conjoint ou d'autres personnes. Les étudiants qui vivent seuls résident presque tous à Angers.

Au total, les jeunes adultes, définis comme les personnes âgées de 20 à 29 ans, sont 50 000 dans Angers Loire Métropole, en progression de plus de 4 000 entre 1990 et 1999. Si près de 40 % sont étudiants, 45 % ont déjà un emploi. Les trois quarts d'entre eux résident dans la ville centre. Pour cette classe d'âge, Angers Loire Métropole est particulièrement gagnant dans ses échanges avec le reste de la France (voir encadré sur les migrations résidentielles).

Angers Loire Métropole, cœur d'une aire urbaine dynamique

Avec 116 400 emplois recensés en 1999, Angers Loire Métropole rassemble 40 % des emplois du département de Maine-et-Loire.

Sur la dernière décennie, l'emploi progresse de 14 % dans l'agglomération. Cette hausse n'est pas uniforme sur le territoire angevin : elle profite plus à la couronne urbaine (+ 24 %) qu'à la ville centre. Angers offre cependant encore deux emplois sur trois, les autres communes urbaines trois emplois sur dix. Les communes rurales offrent seulement 4 % de l'ensemble. La vocation tertiaire d'Angers se renforce avec le développement des services aux entreprises, des emplois administratifs locaux et des secteurs de l'éducation et de la santé, au

Données de cadrage

	Recensement de la population de		
	1982	1990	1999
Population totale	224 524	241 411	260 060
Nombre de résidences principales	79 504	92 836	109 264
Naissances (période intercensitaire)		29 495	30 396
Décès (période intercensitaire)		13 656	15 740
Population de moins de 20 ans	72 629	70 271	67 366
Part dans la population totale (en %)	32,3	29,1	25,9
Population de 20 à 29 ans	42 374	45 259	49 398
Part dans la population totale (en %)	18,9	18,7	19,0
Population de 30 à 59 ans	75 806	85 601	96 983
Part dans la population totale (en %)	33,8	35,5	37,3
Population de 60 ans ou plus	33 715	40 280	46 313
Part dans la population totale (en %)	15,0	16,7	17,8
Population de 75 ans ou plus	11 895	14 831	17 719
Part dans la population totale (en %)	5,3	6,1	6,8
Nombre de personne par ménage	2,71	2,51	2,30
Nombre de ménages :			
d'une personne	21 100	29 048	40 339
de 2 personnes	21 270	25 688	31 523
de 3 personnes ou plus	37 134	38 100	37 402

Sources : INSEE recensements de la population

Des migrations résidentielles favorables aux jeunes adultes

Les échanges migratoires les plus intenses pour Angers Loire Métropole, entre 1990 et 1999, se font à l'intérieur du département de Maine-et-Loire avec un peu moins du tiers des arrivées et plus du tiers des départs. Ces échanges avec le reste du Maine-et-Loire sont déficitaires pour la communauté d'agglomération : comme dans d'autres agglomérations, les ménages avec enfants tendent à s'en éloigner tout en continuant d'y travailler.

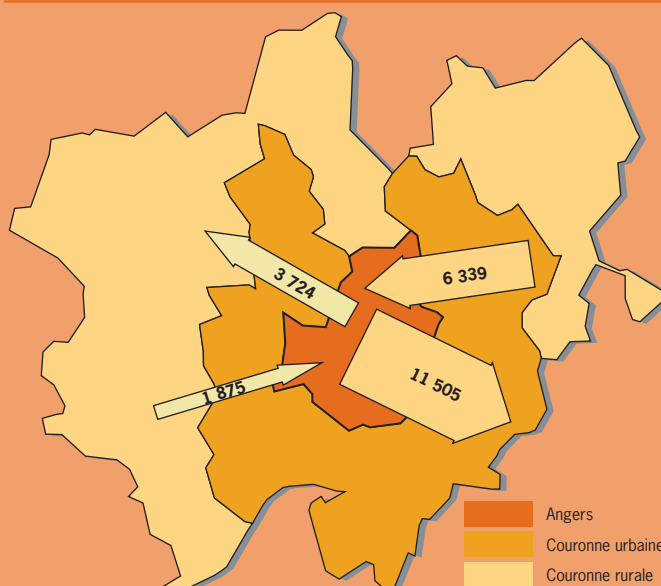
Néanmoins, du fait de sa position favorable, à un carrefour de communication et au cœur des Pays de la Loire, la communauté bénéficie d'un excédent de migrations en provenance des départements limitrophes en particulier avec la Mayenne, la Sarthe et la Vendée.

Au sein de la communauté d'agglomération, les migrations résidentielles s'opèrent principalement au départ d'Angers vers les 29 autres communes. Entre 1990 et 1999, le solde migratoire est excédentaire pour ces dernières : elles ont toutes attiré plus de personnes qu'elles n'en ont laissé partir.

Un excédent migratoire de 8 000 jeunes adultes

Pour la classe d'âge des 20-29 ans, Angers Loire Métropole est particulièrement gagnant dans ses échanges avec le reste de la France : l'excédent migratoire entre 1990 et 1999 dépasse 8 000 personnes. Ces jeunes migrants, le plus souvent des étudiants, proviennent essentiellement et à part égale du reste du département et des départements limitrophes.

Migrations résidentielles dans Angers Loire Métropole entre 1990 et 1999



© IGN - INSEE 2005

Source : INSEE-recensements de la population 1990 et 1999

Déficit migratoire pour les actifs

Les actifs forment une grande partie de la population « mobile », arrivée entre 1990 et 1999. Ils affichent un bilan migratoire négatif de 5 500 personnes. Les échanges sont déficitaires pour toutes les catégories socioprofessionnelles. Une partie de ce déficit est imputable à des personnes, actives en 1999, mais encore étudiantes en 1990 et parties de la communauté à la fin de leurs études pour s'installer ailleurs. Ces départs inévitables expliquent qu'en dépit de l'arrivée, entre 1990 et 1999, de 5 400 cadres supérieurs, l'agglomération présente un déficit migratoire élevé pour cette catégorie ainsi que pour les professions intermédiaires.

Nota : ces migrations résidentielles sont appréciées à partir des déclarations, faites en 1999 par chaque personne, sur son lieu de résidence en 1990 et en 1999. Les caractéristiques professionnelles de la personne sont celles déclarées en 1999. Pour les enfants nés entre les deux recensements, le lieu de résidence en 1990 est celui de ses parents. Cette méthode tend à surestimer le volume des migrations pour les enfants. Dans ces conditions de calcul, les arrivées dans la communauté entre 1990 et 1999 en provenance d'un autre point de la métropole (62 500) et les départs semblent équilibrés alors même que le solde migratoire, calculé par différence entre la variation de population en 1999 et en 1990 et le solde naturel est lui nettement positif (+ 3 800 habitants)

Angers Loire Métropole :

détriment des emplois de production (industrie, construction). Les autres communes urbaines diversifient leurs activités : entre 1990 et 1999, la plupart des secteurs y ont créé des emplois à l'exception des industries des biens intermédiaires et de l'agriculture.

Le pôle d'emploi rayonne très au-delà de son périmètre géographique. Un quart des emplois est occupé par des actifs qui ne résident pas dans la communauté d'agglomération. Le redéploiement des activités entre ville centre et couronne, et l'attractivité du territoire entraînent un développement des navettes quotidiennes entre lieu de domicile et lieu de travail. Pour ces navettes le mode de transport dominant reste la voiture (70 % des déplacements).

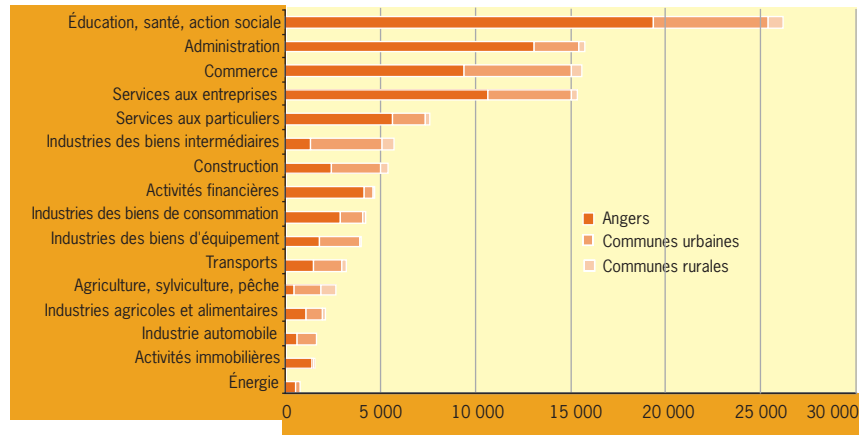
Relever le défi de l'emploi

Entre 1990 et 1999, du fait de l'arrivée de nombreux jeunes sur le marché du travail, et de la hausse du taux d'activité féminine, la population active, résidant dans l'agglomération, s'est fortement accrue (+ 10 %). Malgré de nombreuses créations d'emplois, le chômage (au sens du recensement) a progressé (+ 17 %). Les jeunes, les ouvriers, les femmes et les non diplômés sont les plus exposés.

La proportion de salariés occupant un emploi stable, très majoritaire (83 %), diminue, entre 1990 et 1999, tandis que les emplois précaires progressent.

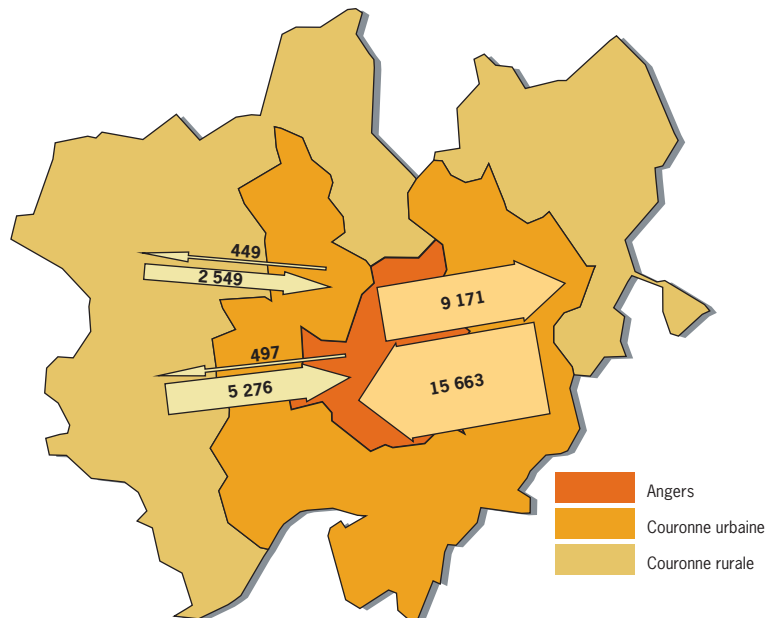
Les femmes sont de plus en plus présentes sur le marché du travail dans l'agglomération tant en nombre qu'en part des actifs dont elles représentent 48 % des effectifs en 1999. Cette activité prend cependant beaucoup plus souvent la forme du temps partiel. En 1999, 37 % des femmes salariées de l'agglomération et 7 % des hommes travaillent à temps partiel. ■

Emplois par secteur d'activité



Source : INSEE-recensement de la population de 1999 (exploitation complémentaire)

Les flux domicile-travail dans Angers Loire Métropole



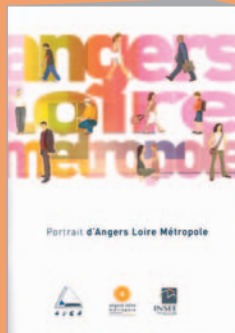
© IGN - INSEE 2005

Source : INSEE-recensement de la population 1999

Portrait d'Angers Loire Métropole

Les éléments présentés dans cette étude sont issus d'une publication intitulée « Portrait d'Angers Loire Métropole », fruit d'un partenariat entre Angers Loire Métropole, l'Agence d'Urbanisme de la Région Angevine et l'INSEE.

Ce dossier de 63 pages, publié en février 2005, se décline en vingt monographies qui analysent les grandes évolutions sociodémographiques à l'œuvre dans la communauté d'Agglomération et ses trois principales composantes : ville centre, couronne urbaine, couronne rurale. Elles concernent la population, la formation, l'emploi, l'habitat, les migrations, et la composition sociale. En montrant la diversité des populations et des évolutions au sein de cette importante structure intercommunale de 260 000 habitants, ce document s'adresse à tous ceux qui souhaitent mieux connaître les caractéristiques d'Angers Loire Métropole et des communes la composant.



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Pierre MULLER

RÉDACTRICE EN CHEF
Emmanuelle WALRAET

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Gabrielle BRIZARD

MISE EN PAGE
Annick HARNOIS

IMPRIMEUR

La Contemporaine - Sainte-Luce-sur-Loire

Prix : 2,20 €

Photos : INSEE

Dépôt légal 2^e trimestre 2005 - ISSN 1633-6283
CPPAP 0707 B 06116 - Code Sage IETU03444
© INSEE Pays de la Loire - Avril 2005

Abonnement annuel complet :
Études (mensuel) + Dossiers : 60 €
Abonnement annuel Études : 20 €

INSEE Pays de la Loire

105, rue des Français Libres

BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Tél. : 02 40 41 75 75 - Fax : 02 40 41 79 39

Informations statistiques au 0825 889 452

(0,15 € la minute)